



**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 7 juillet 2022

Convocation du : 1<sup>er</sup> juillet 2022

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 26

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le sept juillet à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

**PRESENTS** : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Catherine DE PARIS, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Dominique BAILLEUL, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Lahcem AIT EL HAJ, Thomas BLACTOT, Philémon BRUNET, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Catherine HALOS, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT.

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Hugues QUESTE, Carole CASIER, Philippe CATTOIRE, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Désiré BAILLON ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Catherine DE PARIS, Sylvie GUSTIN, Martine COBBAERT, Jean-Michel MONPAYS, Céline LEROUX, Martine DUBREU, Laurent DERONNE, Michel PLOUY conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRETARE DE SEANCE** : Lahcem AIT EL HAJ

DE22.103

**FINANCES**  
**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT**  
**EXERCICE 2022**

*Autorisation - Approbation*

☞

Diverses demandes de subventions de fonctionnement ont été présentées par les associations ou autres organismes pour l'année 2022.

Dans le cadre du vote du budget primitif, la dotation globale dédiée au tissu associatif a été adoptée. Il s'agit maintenant d'individualiser les subventions allouées aux associations.

L'année 2021 a très fortement bouleversé le fonctionnement des associations locales. Certaines ont continué à fonctionner, prenant une part active dans la préservation du lien social pendant les périodes de confinement ou de restriction d'activités. D'autres ont partiellement voire totalement cessé leurs activités pendant les périodes successives de confinement.

La Covid-19 a donc eu très logiquement, un impact sur les budgets de nos associations. Pour autant, force est de constater que chaque situation est différente d'une association à une autre.

Ainsi, afin de cerner au mieux ces situations individuelles ainsi que les besoins de financement pour l'exercice 2022 – tout aussi bousculé que 2021 – chaque association, quelle que soit sa taille et son niveau de subvention, sera reçue et/ou entendue individuellement pour faire un point d'étape. Les premiers rendez-vous ont d'ores et déjà été enclenchés.

Dans l'attente des conclusions de ces rencontres, il est prévu, à ce stade de la procédure, de plafonner les montants à hauteur de 90 % du montant perçu en 2020.

Les rencontres individuelles permettront d'ajuster, en cours d'exercice, le montant exact à verser en 2022, compte tenu de leur situation et de leurs besoins.

C'est pourquoi il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal les versements suivants :

Nature Fonction	Nom de l'Association	Montant Perçu 2020	Montant Perçu 2021	Montant Proposé 2022	
6574/025	<b><u>Associations patriotiques</u></b>				
	-Anciens Combattants	340 €	340 €	306 €	
	<b><u>Comité de quartier*</u></b>				
	-Comité d'entraide et d'animation du quartier du Bizet	1 534 €	1 534 €	1 381 €	
	-Comité d'entraide et des fêtes du quartier Léo Lagrange	1 534 €	1 534 €	1 381 €	
	-Comité des fêtes de la route d'Houplines	852 €	852 €	767 €	
	-Comité des fêtes et d'entraide des Prés du Hem	1 492 €	1 492 €	1 343 €	
	-Comité des fêtes et d'entraide du quartier de l'Ile-de Flandres	1 108 €	1 108 €	997 €	
	<b><u>Aides aux associations</u></b>				
	-Amicale pour le Don de Sang Bénévole d'Armentières	596 €	596 €	536 €	
	-Collectif la Lucarne	596 €	596 €	536 €	
	-Espace Associatif Armentériois	2 899 €	2 899 €	2 609 €	
	-Jacques et Françoise de Luxembourg	1 278 €	1 278 €	1 150 €	
	-Les Amis du Jumelages	1 278 €	0 €	1 150 €	
	- Mademoiselle From Armentières	0 €	0 €	306 €	
	<b><u>Actions culturelles</u></b>				
	6574/33	-Amis de la Cité de la Toile	340 €	340 €	306 €
		-Amicale Philatélique d'Armentières	460 €	460 €	414 €
		-Cercle Vocal de la Lys	1 193 €	1 193 €	1 074 €
		-Choral Armentériois	1 193 €	1 193 €	1 074 €

Nature Fonction	Nom de l'Association	Montant Perçu 2020	Montant Perçu 2021	Montant Proposé 2022
6574/33	<b><u>Actions culturelles</u></b>			
	-Culture et Liberté	5 114 €	5 114 €	4 603 €
	-Groupe Bonne Nouvelle	426 €	426 €	383 €
	-Harmonie du Commerce	5 328 €	5 328 €	4 795 €
	-Les Amis des Orgues Armentières	596 €	596 €	536 €
	-Les Fous à Réaction	4 261 €	4 261 €	3 835 €
	-Mat'88	512 €	0 €	461 €
6574/40	<b><u>Associations sportives</u></b>			
	-Amis Réunis Armentières	426 €	426 €	383 €
	-Archers Réunis Saint Sébastien	852 €	852 €	767 €
	-Action Velo	1 918 €	1 918 €	1 726 €
	-Armentières Pétanque Club	852 €	852 €	767 €
	-Association des Petits Pêcheurs Armentières	1 108 €	1 108 €	997 €
	-Budo Kwaï Armentières	1 449 €	1 449 €	1 304 €
	-Ch'ti Pilote d'Armentières	426 €	426 €	383 €
	-Club Canoë Kayak	1 278 €	1 278 €	1 150 €
	-Club Escrime	853 €	853 €	768 €
	-Cœurs en marche	80 €	80 €	72 €
	-FC Colmar	1 705 €	1 705 €	1 535 €
	-Gymnastique Volontaire d'Armentières	550 €	550 €	495 €
6574/422	<b><u>Autres activités</u></b>			
	-F.L.E.S.D. Les Jouveignes	171 €	171 €	154 €
	-Union Syndicale des Jardins Ouvriers	324 €	324 €	292 €

<b>Nature Fonction</b>	<b>Nom de l'Association</b>	<b>Montant Perçu 2020</b>	<b>Montant Perçu 2021</b>	<b>Montant Proposé 2022</b>
6574/521	<b><u>Services à caractère social pour personne en situation de handicap</u></b>			
	-Club de loisirs des Papillons Blancs	333 €	333 €	300 €
6574/524	<b><u>Autres œuvres sociales</u></b>			
	-Espoir et Amitié	256 €	256 €	230 €
	-Femmes Solidaires	171 €	171 €	154 €
	-Les Blouses Roses	128 €	128 €	115 €
	-Tente des Glaneurs	400 €	400 €	360 €
6574/61	<b><u>Actions en faveur du 3ème âge</u></b>			
	-Association le Bel Age*	8 853 €	6 640 €	6 640 €
6574/63	<b><u>Actions en faveur de la Famille</u></b>			
	-Association des Familles	512 €	512 €	461 €
	-Association d'Aide Familiale à Domicile	904 €	904 €	814 €
6574/90	<b><u>Interventions socio-économiques</u></b>			
	-Comité Armentierois d'Aide au Logement	852 €	852 €	767 €
	-Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés	380 €	380 €	342 €
	-C.F.D.T. Union Locale des Retraités et Pré-retraités	682 €	682 €	614 €
	-C.F.T.C. Association des retraités	47 €	47 €	42 €
	-Force Ouvrière Union Locale	2 088 €	2 088 €	1 879 €
	-Force Ouvrière des retraités et pré-retraité privé et secteur public	700 €	700 €	630 €

	- Armentières Shopping les AS	2 877 €	0 €	2 590 €
--	----------------------------------	---------	-----	---------

\* L'association « Comité de quartier Rond Point/Saint Roch » nous a indiqué par mail en date du 14 décembre 2021, qu'elle ne sollicitait pas de subvention de fonctionnement pour l'année 2022.

\* L'association « Bel Age » a sollicité une subvention inférieure au 90 % du montant perçu en 2020.

Le versement de ces subventions se fera en une fois en août 2022.

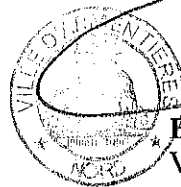
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver les versements ci-dessus.

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :**

- ❖ 27 voix pour : groupe « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain »
- ❖ 06 abstentions : groupe « Armentières avec Fidélité et Bon Sens »
- ❖ 02 voix pour : groupe « Armentières en Tête ! »

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,  
Le Maire,



**Bernard HAESBROECK**  
Vice-Président de la Métropole Euro-  
péenne de Lille